

# AIDE A L'ACCES AU PERMIS DE CONDUIRE – PERMIS B



Thème : Orientation, formation, emploi

Objectif stratégique

Pour permettre à chacun de bâtir son avenir, réussir sa formation et son insertion professionnelle

Mission

Adapter les formations professionnelles au service de l'emploi et des territoires

Territoire

Normandie

Type d'aide

Subvention

## CONTEXTE / INTRODUCTION

L'accès à la formation peut donner l'occasion de lever certaines barrières à l'accès à l'emploi. Au-delà des compétences acquises en cours de formation, l'exercice de certains métiers est conditionné au fait de posséder le permis de conduire.

## OBJECTIFS

La Région Normandie apporte une aide spécifique au financement du permis de conduire pour certains stagiaires en ciblant les métiers pour lesquels l'obtention du permis de conduire est une condition presque absolue pour l'insertion durable dans l'emploi.

## BENEFICIAIRES DE L'AIDE

Les stagiaires de la formation professionnelle peuvent bénéficier de l'aide à condition d'être admis à suivre une formation des programmes « Qualif Collectif », « Qualif Individuel », ou « Une Formation, un Emploi » donnant accès à un métier figurant parmi les filières suivantes :

FILIERES	METIERS
Agriculture – travaux paysagers	Tous les métiers de la filière
Animation – sport	Tous les métiers de la filière
Bâtiment, travaux publics	Tous les métiers de la filière
Commerce - distribution	Commercial, négociateur technico-commercial, employé commercial, employé, vendeur
Culture, arts appliqués	Tous les métiers de la filière
Equin	Tous les métiers de la filière
Hôtellerie, restauration, tourisme	Tous les métiers de la filière
Hygiène, propreté	Tous les métiers de la filière
Industrie	Métiers de la métallurgie, plasturgie, mécanique, maintenance, production
Informatique	Métiers de l'assistance et de la maintenance
Logistique	Préparateur de commande, cariste d'entrepôt, agent magasinier(ère)
Métiers de bouche	Tous les métiers de la filière
Sécurité	Tous les métiers de la filière
Santé, social, soins personnels	Tous les métiers de la filière

## CARACTERISTIQUES DE L'AIDE ET CRITERES D'ELIGIBILITE

---

Le stagiaire doit être admis à suivre une formation qualifiante inscrite sur la liste des formations éligibles et avoir réussi l'épreuve théorique générale du code de la route (ou être en cours de préparation, le code de la route devant être obtenu au moment du versement de l'aide).

Le montant de l'aide s'élève à 50% du coût (ou du reste à charge en cas d'intervention d'autres financeurs) de la préparation à l'examen pratique du permis B (leçons de conduite et frais annexes), dans la limite d'un plafond d'aide de 600€.

Le paiement des factures par le stagiaire à l'auto-école ne pourra s'effectuer qu'après le dépôt de sa demande d'aide.

La Région Normandie se réserve la possibilité de réclamer le remboursement de l'aide versée en cas d'exclusion ou de démission sans motif légitime, ou en cas de fausse déclaration relative à l'intervention d'autres financeurs.

## MODALITES D'INSTRUCTION ET D'ATTRIBUTION

---

La demande se fait en ligne sur <https://monespace-aides.normandie.fr>. Le demandeur doit joindre les pièces suivantes :

- Un devis de l'auto-école détaillant le coût et la durée d'une leçon de conduite individuelle ;
- Une attestation d'entrée en formation ;
- Une pièce d'identité ;
- Un RIB/IBAN.

L'instruction des dossiers est faite par les services de la Région et la décision fait l'objet d'une notification au stagiaire.

## MODALITES DE PAIEMENT

---

Après notification d'une décision favorable, le stagiaire doit effectuer sa demande de versement de l'aide sur <https://monespace-aides.normandie.fr>.

Il doit joindre à l'appui de la demande de versement :

- Une facture acquittée ;
- Une attestation de réussite au code de la route.

Le paiement de l'aide sera effectué par virement, au choix du stagiaire, en une seule fois ou en deux fois sur le compte bancaire du stagiaire.

## PARTENAIRES DE LA REGION

---

Le ministère du travail dans le cadre du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences.

## EN SAVOIR PLUS

---

Documents annexes (*téléchargeables*) : règlement – dispositif d'accompagnement des stagiaires de la formation professionnelle, un modèle d'attestation d'entrée en formation à remplir par l'organisme de formation, une fiche de procédure.

<p>Sites d'information : <a href="https://aides.normandie.fr/">https://aides.normandie.fr/</a> <a href="https://parcours-metier.normandie.fr/">https://parcours-metier.normandie.fr/</a> <a href="https://www.normandie.fr/">https://www.normandie.fr/</a></p>	<p>Direction de la Formation Tout au long de la Vie Service Accompagnement des Publics en Formation 02 32 76 38 35 – <a href="mailto:jesuisenformation@normandie.fr">jesuisenformation@normandie.fr</a></p>
--	---